



Aider Marie

Nous avons besoin de votre aide !

Depuis sa séparation avec le père de son bébé, Marie se bat pour la garde de son fils.

Après un premier jugement lui octroyant la garde principale, le jugement en appel lui retire aujourd'hui la garde de son fils de 2 ans. La raison ? Marie a quitté le domicile familiale. En effet, après plusieurs mois à tenter en vain de trouver des solutions pérennes, Marie prend la décision de partir.

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/TTUZaH4u>



Scannez-moi !



Cette cagnotte vous est proposée par :

Aurore Casanova